



AVIS PUBLIC

Rôle général de perception 2012

TAXES MUNICIPALES

Suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception 2012 est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DATES D'ÉCHÉANCES

- 15 février 2012 : Le premier versement ou le paiement total si le compte de taxes est inférieur à 300,00 \$
16 avril 2012: Le second versement
18 juin 2012: Le troisième versement
20 août 2012 : Le quatrième et dernier versement

Des renseignements sur le rôle de perception des taxes municipales de l'exercice financier 2012 peuvent être obtenus au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

DONNÉ À VAL-DAVID,
ce 11 janvier 2012

Serge Pourreaux.
Directeur général